
Adresse de la société populaire de Pons qui invite la Convention à ne pas terminer ses travaux que lorsque le bonheur du peuple reposera sur des bases inébranlables, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pons qui invite la Convention à ne pas terminer ses travaux que lorsque le bonheur du peuple reposera sur des bases inébranlables, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 350-351;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29345_t1_0350_0000_11

Fichier pdf généré le 01/02/2023

jour bien mérité de la patrie : vous remplissez le vœu de la République en prorogeant leurs pouvoirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Mont-Unité, s. d.*] (2).

« Représentans,

N'ayant jamais employé leurs richesses que pour la subversion totale du nouvel ordre des choses, les ennemis de la révolution ont eux-mêmes nécessité les mesures que vous venez de prendre en décrétant que leurs biens appartiendraient à la république, et ces biens qui n'étaient dans leurs mains qu'un moyen de révolte, quel plus bel usage pouvait-on en faire que de les employer au soulagement des patriotes indigens. Nous applaudissons à votre sage décret ainsi qu'à celui qui proclame la liberté des nègres; il ne faut point de mesures partielles quand il s'agit d'affranchir l'humanité.

Les membres du Comité de salut public avaient bien mérité de la patrie; vous remplissez le vœu de la république en prorogeant leurs pouvoirs.

Vive la Montagne, périssent les despotes coalisés. »

MARIANDE cadet (*présid.*), LAIROSE, TAVERIE.

26

Le citoyen Michel Marvaud, maire d'Angoulême, rend compte du degré d'énergie et de lumière auquel s'est élevé l'esprit public dans la commune : selon lui, il n'est pas un canton de la République où les citoyens soient plus entièrement dévoués au succès des grandes opérations de la Montagne; il dépose sur l'autel de la patrie trois pièces d'or de 48 livres chaque, pour le soulagement des volontaires prisonniers chez le tyran autrichien.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Angoulême, s. d.*] (4).

« Citoyens représentans,

Honoré de la place importante de premier magistrat d'une grande commune, je me fais un devoir de donner à la Convention nationale cette satisfaction si douce et si consolante pour les pères de la patrie, d'être informés que l'esprit public qui anime mes concitoyens se maintient toujours avec fermeté, à la hauteur de ces grands principes de la nature qui consacrent les droits de l'homme et la liberté des nations.

Vous pouvez compter, Citoyens représentans, sur leur entier dévouement au succès des grandes opérations de la sainte montagne : à ce nom sacré, si distingué dans les fastes des révolutions, se présentent à l'imagination les journées mémorables des 31 mai et 2 juin, alors l'âme s'élève... le courage s'élançe ... la tyrannie et

(1) P.V., XXXV, 101. B⁴ⁿ, 21 germ. (suppl^t) et 22 germ. (suppl^t).

(2) C 300, pl. 1056, p. 33.

(3) P.V., XXXV, 102 et 119.

(4) C 297, pl. 1024, p. 10.

l'intrigue demeurent terrassées et la liberté triomphe... Je dépose sur l'autel de la patrie trois pièces d'or appelées autrefois louis doubles, pour être mises à la disposition de la trésorerie nationale; je les destine au soulagement des braves volontaires, prisonniers chez le tyran autrichien : je m'en rapporte aux sages mesures que la Convention jugera à propos de prendre à cet égard; bien persuadé que les fondateurs de la liberté d'un grand peuple, ont trouvé dans leurs cœurs bienfaisants les moyens salutaires pour approprier avec succès les matières empoisonnées par le despotisme, au soulagement de l'humanité et à la défense de la liberté. »

MARVAUD (*maire*).

27

Les sociétés populaires de Pons, de Sens et de Privas, les administrateurs et agens nationaux des districts de Gonesse et de Bagnères-Adour, rendent grâce à la Convention nationale de ce qu'elle vient encore de paralyser les conspirateurs qui avoient juré l'esclavage du peuple français et la mort de ses plus fermes défenseurs. Tous la pressent de rester à son poste jusqu'à l'entier affermissement de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*La Sté popul. de Pons, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Intrépides Montagnards,

Un reste des feux, des exhalaisons fétides du Marais a donc encore tenté de s'élever de ses obscurs souterrains pour corrompre l'air pur que vous respirez au haut de la sublime montagne ! de vils hypocrites qui se présentent sur la scène en énergumènes forcenés, aiguisaient donc en secret leurs infâmes poignards pour porter la mort dans le sein... de qui ? nous en frémissons, des pères de la patrie, des intrépides défenseurs des droits du genre humain ! mais quel pourrait être l'espoir de ces monstres ? Ignoraient-ils que vous avez sans cesse les yeux ouverts sur les dangers de la patrie ? Ignoraient-ils cette énergie, ce courage héroïque qui depuis longtemps ont fait de vous autant de Brutus prêts à sauver Rome ou à périr sur leurs chaises curules ! Ignoraient-ils que votre existence est l'âme de la République, et qu'un pareil attentat soulèverait contre eux un torrent d'ennemis ! Ignoraient-ils que le peuple est toujours debout pour anéantir tout ce qui pourrait s'opposer à votre marche rapide !

Etrange illusion, compagne inséparable, du crime et des forfaits, il nous a semblé voir de vils insectes s'agiter dans la fange qui couvre le rivage des mers pour s'opposer à la course majestueuse des flots de l'océan.

Continuez, fiers Républicains à porter le flambeau dans les détours de ce repaire de brigands

(1) P.V., XXXV, 102.

(2) C 300, pl. 1056, p. 18. B⁴ⁿ, 21 germ. (suppl^t). *Débats*, n° 571, p. 393.

qui s'ombrageaient du bonnet rouge pour creuser en silence le tombeau de la liberté; punissez les traîtres; que tous succombent sous la vengeance nationale; ils n'ont que trop longtemps abusé de la patience du peuple. Soyez justes mais sévères, impassibles pour le crime, et vous aurez pour rempart l'assemblage impénétrable de vingt millions de bras.

Oui, Citoyens représentans, nous jugeons et nous jugeons sans doute sainement de tous les Français par nous-mêmes; s'il eut été possible que vous eussiez succombé sous la trame aussi absurde que criminelle que vous avez déjouée, la Société populaire de Pons, dont l'impulsion eut entraîné tout ce qui l'environne serait partie en masse pour aller immoler vos assassins sur vos restes précieux qu'elle aurait baignés de ses larmes, et la France entière eut sans doute imité notre exemple.

Mais si votre surveillance et votre fermeté ont plusieurs fois sauvé la patrie, si l'univers vous doit ses titres, souillés et rendus indéchiffrables par les tyrans, il est digne de vous de ne terminer votre immense et glorieuse carrière que lorsque le bonheur du peuple reposera sur des bases inébranlables; vous avez fait disparaître le régime oppressif de la royauté; vous avez détruit l'hydre des factions qui agitaient votre sein; le monstre du fédéralisme a péri sous vos coups et les conspirateurs vont être anéantis, mais la statue de la liberté n'est pas encore suffisamment affermie sur son socle; des mains scélérates s'efforceraient peut-être encore de lui faire perdre cette attitude imposante, cette majesté terrible qui doit réduire au silence tous les tyrans couronnés et subalternes qui souillent le sol de l'Europe. Ce sera là, Citoyens, le terme de vos immenses travaux, mais gardez-vous de confier au sein de la tempête le gouvernement de l'Etat à des mains novices; continuez de frapper à coups redoublés la horde impie des ennemis du genre humain, et ne remettez à vos successeurs le glaive de la loi, que lorsque seule, elle régnera en souverain pour le bonheur des peuples libres. »

CHOLEAU, THARAUD,
(membres du C. de Correspondance).

b

[La Sté popul. de Sens, à la Conv.; s. d.] (1).

« Citoyens,

Vengeance, Législateurs, que l'univers retentisse du supplice des nouveaux conspirateurs.

Des fédéralistes pervers, rampant au pied de la Montagne qu'ils ont en vain essayé de renverser, avoient tramé la ruine de la République; ils ont disparu devant la hache de la loi. D'autres plus audacieux encore, voulant paraître plus patriotes que les fondateurs de la République s'élevèrent un instant au-dessus de cette Montagne inexpugnable, mais leurs ailes n'étaient pas plus solides que celle de leur précédent Icare; elles ne peuvent résister au soleil de la liberté. Quel était donc le but de ce patriotisme exagéré? la servitude du peuple et le règne d'un tyran. Un roi à nous qui avons

(1) C 300, pl. 1056, p. 20. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t). Débats, n° 571, p. 393.

juré la destruction des rois! Un roi aux Français libres! A cette idée nos cœurs se soulèvent d'indignation. Les scélérats, ils voulaient vous égorger et nous asservir! Quoi, le nom de roi a retenti dans la République et les auteurs de la conjuration n'ont pas été mis à mort par les hommes libres! Qu'ils disparaissent de la surface de la terre qu'ils souillent de leur existence. Mais s'ils n'ont pas encore expié leur criminelle audace, c'est que vous voulez sans doute connaître leurs complices et frapper du même coup tous les conspirateurs. Que Pitt tremble ainsi que ses lâches alliés! Leurs infâmes projets sont encore une fois déjoués. Grâce vous soient rendues, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie. Consolidez sur des bases inébranlables la République que vous avez fondée, et n'abandonnez votre poste que lorsque les rois de l'Europe tomberont aux pieds du peuple français.

Et nous aussi nous avons été calomniés. Que nos lâches détracteurs paraissent! Qu'ils citent les faits qu'ils nous reprochent, qu'ils viennent parmi nous; ils y verront des hommes unis par les liens indissolubles de la fraternité; des hommes adorant la patrie et ne respirant que pour elle; ils y verront la morale et la vertu honorées, le fanatisme détruit, les temples du charlatanisme consacrés à la raison, les loix vigoureusement exécutées, les gens suspects incarcérés, les fripons et les hypocrites poursuivis, les dons se multiplier sur l'autel de la patrie. Que faut-il de plus à nos calomnieux? Faut-il donc emboucher la trompette de la vanité pour faire retentir nos sacrifices; des sacrifices sont des devoirs pour des républicains et nous croyons avoir tout fait quand nous les avons remplis.

Mais, législateurs, en décrétant que le département de l'Yonne n'avait pas cessé de bien mériter de la patrie, vous nous avez rendu justice et nous ne cesserons de répéter jusqu'à la mort: vive la République, vive la Montagne! »

A. F. BAZIN (présid.), RENAUD (secrét.).

c

[La Sté popul. de Privas, à la Conv.; s. d.] (1).

« Législateurs,

Vous venez de dissiper l'orage que des scélérats couverts du masque du patriotisme faisaient gronder, mais la vengeance nationale les attend. C'est à vous, à qui nous devons le salut de la République. Soyez fermes et n'abandonnez l'équilibre de la Montagne que lorsqu'il sera assis sur des bases inébranlables.

Gardons-nous de nous endormir dans une excessive sécurité, elle seroit funeste à la patrie. Les traîtres sont confondus, ils seront bientôt vaincus; poursuivons-les jusque dans leurs derniers retranchements; que leurs petites passions, indignées de l'amour pour la chose publique, ne divisent pas les sans-culottes, le seul soutien de la République.

Les lâches perfides et coalisés et leur vil suppôt osent demander à des sans-culottes de trêve, non, point de paix, point de trêve que lorsque les tyrans qui conspirent contre la

(1) C 300, pl. 1056, p. 22. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t). Débats, n° 571, p. 392 et 393.